

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

AVIS PUBLIC

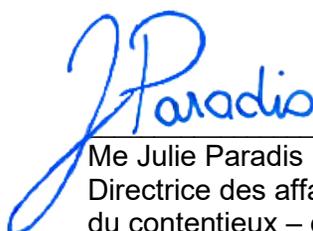
DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE

31 DÉCEMBRE 2022

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Julie Paradis, directrice des affaires juridiques et du contentieux – greffière adjointe de la Municipalité de Saint-Zotique, que les états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Zotique concernant l'exercice terminé le 31 décembre 2022 seront déposés lors de sa séance ordinaire tenue le 16 mai 2023, à 19 h, à l'hôtel de ville, situé au 1250 de la rue Principale, à Saint-Zotique.

DONNÉ À SAINT-ZOTIQUE, CE 8^E JOUR DU MOIS DE MAI 2023.



Me Julie Paradis
Directrice des affaires juridiques et
du contentieux – greffière adjointe